


Admission avec Erasmus+ ou en échange bilatéral



PROCÉDURE POUR LES ÉTUDIANTS ERASMUS+ OU EN ÉCHANGE BILATÉRAL

Pour venir étudier à l'Université de Nîmes dans le cadre d'un accord bilatéral ou Erasmus, vous devez :

- Vérifier auprès du Service des Relations Internationales de votre université d'origine qu'il existe un accord d'échange d'étudiants avec l'Université de Nîmes.
 - Candidater auprès de votre Université d'origine afin de participer au programme d'échange.
 - Être sélectionné par votre université d'origine, qui communiquera à l'université de Nîmes la liste des étudiants sélectionnés.
 - Prendre contact avec le responsable des échanges internationaux au sein de votre filière afin de convenir d'un programme d'études qui sera validé à votre retour dans votre université d'origine. (Pour cela, vous pouvez consulter le détail de [l'offre de formation](#)  et tenir compte des semestres où les enseignements sont dispensés pour préparer votre contrat d'études.)
- NB** : Pour vous aider dans le choix des cours, merci de garder en tête les informations suivantes : sur les maquettes des formations, chaque "UE" (unité d'enseignement) contient plusieurs "EC" (éléments constitutifs), ou cours, qu'il est nécessaire de suivre pour valider le nombre de crédits indiqué dans l'UE.

ex: l'UE Méthodologie 4 (AL4UE5 - 3 ECTS) en 2ème année d'AES contient un cours de méthodologie des sciences sociales (1 ECTS) ainsi qu'un cours d'anglais (2ECTS).

- Renseigner à l'ordinateur  le [formulaire d'inscription en échange](#) puis l'imprimer, le signer et y joindre les documents suivants:

- * Une lettre de motivation en français
- * Vos relevés de notes de l'année en cours et de la précédente
- * Le diplôme équivalent au baccalauréat
- * Une copie de votre document d'identité
- * Une copie du certificat de scolarité de l'université d'envoi
- * Une copie de votre carte européenne d'assurance maladie (si vous êtes ressortissant.e de l'Union européenne)
- * Une proposition de programme d'études validé par votre enseignant référent dans votre université d'origine
- * Si possible, une attestation de niveau de langue

- Vous devez ensuite envoyer votre dossier par email à : international@unimes.fr

Date limite de réception des dossiers : 30 juin

Une lettre de confirmation vous sera ensuite adressée par courriel et par courrier postal.

DISPOSITIFS COMMUNS

Merci de consulter la page [Modalités pratiques](#)